

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 640.515

Dispositif d'attelage de véhicules, applicable aux jouets.

M. Louis ROUSSY résidant en France (Seine).

Demandé le 16 février 1927, à 15^h 35^m, à Paris.

Délivré le 2 avril 1928. — Publié le 16 juillet 1928.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention a pour objet un dispositif d'attelage applicable aux jouets, et en particulier aux jouets roulants qu'il est nécessaire de pouvoir accrocher rapidement l'un à l'autre, ou de décrocher l'un de l'autre, avec le minimum de manipulations.

Ce résultat est obtenu avantageusement par la fixation, à une ou aux deux extrémités du véhicule, d'un appareil d'accrochage qui s'emboîte instantanément dans l'appareil identique du véhicule à joindre, et qui s'en déboîte par une manœuvre simple.

La disposition générale de l'ensemble du dispositif est indiquée en élévation dans la figure 1 et en plan dans la figure 2. Dans ces figures, deux appareils d'accrochage sont disposés en regard l'un de l'autre, dans la position préparatoire à l'accrochage. Les véhicules n'y sont pas dessinés; on conçoit que différents modes de fixation puissent être envisagés pour attacher l'appareil au véhicule, notamment le système par axe pivotant, et le trou visible dans la figure 2, à l'extrémité de chaque appareil peut servir dans ce cas au passage de l'axe.

Les deux appareils représentés aux figures 1 et 2 étant identiques, les mêmes lettres désignent sur chacun d'eux les mêmes parties.

Chaque appareil comporte un crochet

et un verrou. Le crochet est formé d'une pièce de tôle découpée et repliée ou emboutie, façonnée comme l'indique le dessin, de façon à présenter d'un côté un prolongement *a* portant une encoche *b* et une fente verticale *c*, et de l'autre côté un prolongement *d* portant une fente verticale *e*.

Le verrou, figuré en *f* dans la figure 1, dans laquelle on l'a partiellement coupé pour la clarté du dessin, comporte une partie horizontale *h* visible en coupe, formant axe, pouvant se déplacer par glissement vertical dans les fentes *c* et *e* et visible également en plan dans la figure 2. Il est évidemment possible de donner au verrou toute forme compatible avec ce mouvement de déplacement vertical et les figures 3 et 4 en indiquent deux exemples représentés dans chacune d'elles de face et de profil.

Dans la figure 3, l'axe est rivé sur un étrier. Dans la figure 4, l'axe fait partie d'un fil convenablement recourbé, et dont les deux extrémités sont rapprochées par le moyen d'une petite boule. On peut varier ces dispositions, soit dans le but de donner à la partie pendante une ornementation rappelant les formes des pièces utilisées sur les wagons de chemins de fer, soit dans le but d'augmenter le poids du verrou, soit encore dans tout autre but.

L'accrochage se fait en poussant les véhicules l'un contre l'autre, les appareils d'accrochage étant disposés comme il est indiqué dans les figures 1 et 2.

5 Dans ce mouvement, l'axe *h* de chaque verrou est poussé de bas en haut par suite de la forme en coin de l'extrémité de la partie *a* du crochet opposé et vient finalement retomber dans l'encoche *b* de ce même
10 crochet.

Le résultat est dessiné dans la figure 5, laquelle représente en élévation deux appareils accrochés.

15 Le décrochage se fait en soulevant les deux verrous par leur partie pendante, de façon à échapper les encoches pendant que l'on sépare les véhicules.

20 Il est à remarquer que la facilité de l'accrochage sera augmentée notablement par la forme évasée de certaines parties de la tôle du crochet, ainsi qu'il ressort de l'exa-

men des figures 1 et 2, du fait que cette forme assure à l'entrée de la pointe *a* un guidage convenable, propice à sa fonction.

RÉSUMÉ.

25

Le présent dispositif d'attelage applicable aux jouets est relatif à la fixation sur le véhicule d'un appareil qui peut s'emboîter instantanément dans un appareil identique fixé sur le véhicule à joindre.

30

Le fonctionnement de l'appareil résulte de la juxtaposition sur la même pièce d'un crochet et d'un verrou dans des conditions qui assurent le verrouillage par simple rapprochement et la séparation par une pression
35 du doigt, c'est-à-dire dans des conditions de manipulations réduites et avec le minimum de pièces.

L. ROUSSY.

Par procuration :

ARMENGAUD JEUNE.

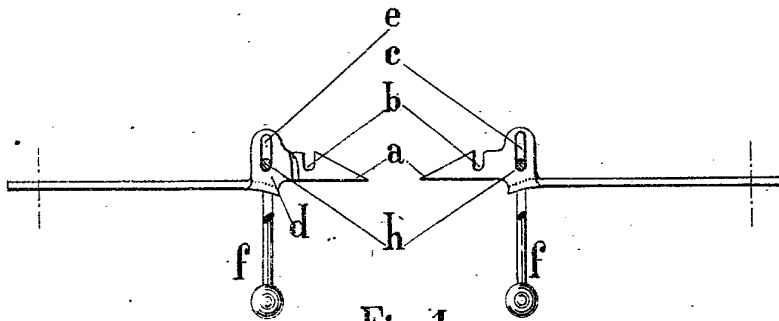


Fig. 1

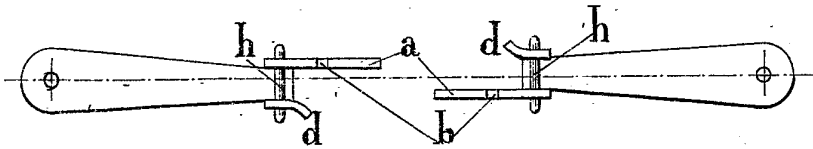


Fig. 2

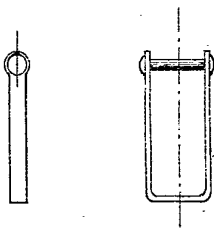


Fig. 3

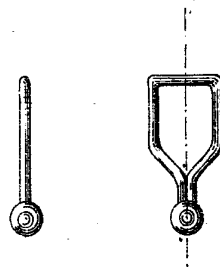


Fig. 4

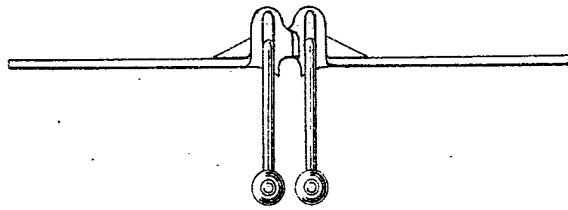


Fig. 5